

La structuration prosodique et les relations syntaxe/prosodie dans le discours politique

Ingo Feldhausen^{1,2} Elisabeth Delais-Roussarie²

(1) UMR7018-LPP, Université de Paris 3 – Sorbonne Nouvelle, 75005 PARIS

(2) UMR 7110-LLF, Université Paris-Diderot, 75013 PARIS

ingo.feldhausen@gmx.de, elisabeth.roussarie@wanadoo.fr

RESUME

Les travaux sur la structuration prosodique du français reconnaissent l'existence de plusieurs types de constituants prosodiques qui se distinguent par la façon dont ils sont construits et réalisés phonétiquement. Malgré tout, ces constituants, différents des constituants syntaxiques, se construisent à partir de contraintes spécifiant les modalités d'appariement avec la structure syntaxique. A l'écoute de certains discours politiques, cependant, on ne peut qu'être frappé par les découpages produits : ils diffèrent en effet souvent de ce qui est attendu si on se réfère aux règles qui régissent leur construction et à la forme des contours terminaux. Notre but ici est d'étudier systématiquement les découpages prosodiques observés dans un discours politique de Jacques Chirac, afin de déterminer quels principes interviennent dans la construction des constituants, et ce qui les distingue ou les rapprochent des principes du français standard.

ABSTRACT

Prosodic Structuring and the Syntax-Prosody Relationship in Political Speech

Studies on the prosodic structure of French recognize the existence of different types of prosodic constituents. These constituents differ from each other in the way in which they are constructed and realized. Generally speaking, prosodic structure is sensitive to syntactic structure and influenced by the syntax – despite the difference between prosodic and syntactic constituency. In listening to political speeches, one cannot help but notice the division of the stream of speech produced by its speakers; it differs markedly from what is expected, especially with respect to both the matching conditions with syntactic structure and the shape of the contours. The present paper is a systematic study of chunking produced in a political speech by Jacques Chirac. The goal is twofold: First, to uncover the factors intervening in the construction of the prosodic constituents and second, to determine the ways in which they resemble or differ from established assumptions pertaining to standard French.

MOTS-CLES : structure prosodique, interface prosodie/syntaxe, variation et phonostyle.

KEYWORDS : prosodic structure, prosody-syntax interface, variation and phono-style

1 Introduction

Les découpages prosodiques et la forme des contours terminaux jouent un rôle essentiel dans l'interprétation des énoncés puisqu'ils donnent accès à la structure syntaxique. Les frontières des constituants prosodiques, qui coïncident souvent avec des frontières d'unités syntaxiques, facilitent la reconstruction de la structure syntaxique en permettant

de regrouper correctement les éléments syntaxiquement dépendants (cf., sur ce point, l'exemple sous (1), où les découpages indiquent comment interpréter l'item *ferme*).

- (1) a. (la belle) (ferme le voile) où *ferme* est un verbe ayant pour sujet *la belle*.
b. (la belle ferme) (le voile) où *ferme* est un nom, sujet du verbe *voiler*.

La forme des contours indique pour sa part les modalités d'attachement des syntagmes ajoutés et la hiérarchisation entre constituants, grâce par exemple à l'opposition entre les continuatifs mineurs et majeurs (cf. sur ce point, Delattre, 1966 ; Martin, 1987 et 2011). Cependant, dans les discours politiques, on observe parfois des découpages prosodiques et des formes de contours qui vont à l'encontre de ces règles de base. Ainsi, en (2), le positionnement d'une frontière majeure (notée par «] ») après *mot* mais pas après *historique* est étonnant. De même, en (3), que les montées mélodiques réalisées sur *siècles* et sur *France* soient moins amples que celle réalisée sur *liée* est inattendu.

- (2) ? On prête à Napoléon, fondateur de la Banque de France, un mot] historique mais que je n'ai pas retrouvé.
- (3) Depuis deux siècles] , l'évolution de la Banque de France] est liée] au destin de notre pays.

Ces réalisations sont d'autant plus surprenantes qu'on pourrait penser que, dans ce genre de parole, les locuteurs mettent tout en œuvre pour faciliter l'accès à la structure syntaxique et à l'interprétation. Aussi avons-nous voulu étudier en détails les découpages prosodiques et les formes tonales observées aux frontières dans un discours politique particulier. Notre but était de (i) décrire comment sont construits et réalisés les différents types de constituants prosodiques, et (ii) d'évaluer dans quelle mesure les modalités de construction retenues diffèrent de celles généralement observées en français standard.

Nous présentons dans un premier temps les traits prosodiques généralement reconnus comme caractérisant le français standard (section 2). Nous nous centrons surtout sur les modalités de construction des unités prosodiques et sur la forme tonale des contours terminaux. Ensuite, le corpus et la méthode utilisée pour l'annoter et pour classer les données sont décrits (section 3). Les résultats obtenus sont exposés dans la section 4. Ce travail doit permettre d'évaluer comment la prosodie du discours politique se différencie ou se rapproche de celle du français standard.

2 Cadre d'analyse : les découpages prosodiques en français standard

Pour analyser les données et évaluer en quoi elles diffèrent de ce qui est observé en français standard, il est important de s'appuyer sur un cadre qui serve de référence. Dans cette étude, nous avons retenus comme caractéristiques prosodiques essentielles du français celles qui ont été défendues dans de nombreux auteurs (cf., entre autres, Delattre, 1966 ; Di Cristo, 2011 ; Mertens, 2008).

Pour ce qui est de la structuration prosodique et des constituants prosodique, deux constituants de base sont généralement reconnus : le *mot prosodique* (aussi appelé *groupe accentuel*, *syntagme phonologique*, *groupe rythmique* ou *syntagme phonologique mineur* (noté MiP)) et le *groupe intonatif* (ou *syntagme intonatif*, noté IP). S'y ajoute parfois un troisième

constituant de niveau intermédiaire appelé selon les auteurs *syntagme intermédiaire* (Michelas, 2011), *syntagme phonologique composé* (Post, 2000) ou, comme ici, *syntagme phonologique majeur* (noté MaP). Le mot prosodique regroupe au minimum un mot plein précédé des mots grammaticaux qui en dépendent ; mais ce principe de construction peut être modifié si la taille du constituant est trop petite ou trop grande (cf., entre autres, Delais-Roussarie et al, 2011 et Martin, 1987). En ce qui concerne le syntagme intonatif (IP), sa formation est également contrainte par la syntaxe : toute phrase racine et toute construction syntaxique comme l'incidence (ou construction parenthétique), la dislocation ou l'antéposition d'un ajout appelle le positionnement d'une frontière d'IP à la droite du constituant syntaxique entrant dans la construction (cf., Delais-Roussarie et al., 2011 ; Mertens, 2008). Pour finir, les mots prosodiques peuvent se regrouper dans un constituant prosodique plus large, le syntagme phonologique majeur (MaP), si l'énoncé est complexe et si les séquences de MiP gagnent à être organisées. La formation des syntagmes phonologiques majeurs est en partie contrainte par la syntaxe, même si la taille des constituants intervient dans les regroupements. Ainsi le complément d'une tête syntaxique doit soit rester autonome soit être regroupé avec cette tête, mais il ne peut pas en aucun cas être regroupé avec une autre tête que celle dont il dépend. On peut avoir les découpages sous (4a) mais pas ceux sous (4b).

- (4) a. (Elle donne) (à la France)}_{MaP} (et à ses partenaires)}_{MaP} (les moyens)
 (d'affirmer) (collectivement) (leur souveraineté)}_{MaP}...
- b. * (Elle donne) (à la France)}_{MaP} (et à ses partenaires) (les moyens)}_{MaP}
 (d'affirmer) (collectivement) (leur souveraineté)}_{MaP}...

Pour ce qui est du marquage prosodique et de la réalisation des frontières des constituants prosodiques, trois éléments sont à retenir. Premièrement, la dernière syllabe des syntagmes phonologiques mineurs est accentuée. De ce fait, elle porte plusieurs marques prosodiques : elle est sensiblement allongée et est généralement porteuse d'un mouvement mélodique montant (cf., Delais-Roussarie et al, 2011 ; Di Cristo, 2011 et Martin, 1987). Deuxièmement, la frontière d'un syntagme intonatif est marquée par la présence d'un contour mélodique, la syllabe finale étant quant à elle fortement allongée, voire suivie d'une pause. Dans ces cas, le contour est de forme montante (continuation majeure) si la frontière du syntagme ne coïncide pas avec celle du syntagme terminal de l'énoncé ou celle du syntagme portant le focus informationnel (cf., entre autres, Delais-Roussarie et al., 2011 ; Di Cristo, 2011 et Mertens, 2008). En revanche, lorsque le syntagme intonatif est en position finale, le contour peut être montant, descendant, montant-descendant ou descendant après un pic sur la pénultième, le choix se faisant généralement en fonction de la modalité de l'énoncé (cf., Delattre, 1966 et Post, 2000). Pour finir, notons que si plusieurs frontières d'unités prosodiques se succèdent en position non finale dans la chaîne linéaire, les mouvements montants sont d'autant plus amples qu'ils sont associés à des frontières de niveau supérieur. Ainsi, une montée en fin de syntagme mineur est moins ample qu'une montée en fin de syntagme majeur, et ainsi de suite (cf. sur ce point Delattre, 1966).

Ces traits prosodiques servent de base à l'étude de la parole politique présentée ici. Nous verrons comment les réalisations observées les respectent, mais aussi comment elles s'en écartent.

3 Méthodologie

3.1 Corpus utilisé

Pour étudier les mouvements mélodiques et les découpages prosodiques dans le discours politique, nous avons travaillé sur un extrait d'un discours de Jacques Chirac, ancien président de la République Française (1995-2007). Nous sommes conscients qu'en travaillant sur les productions d'un seul homme politique la validité des résultats est plus contestable. Elle sera dans un proche futur vérifiée sur des données plus diversifiées (autres locuteurs, autres types de discours, etc.). Seul cet élargissement permettra en effet de décider si les caractéristiques observées relèvent d'un idiolecte (celui de Jacques Chirac) ou réellement d'un phonostyle. Deux raisons expliquent notre choix :

- nous avons à notre disposition les fichiers audio (format Wav et MP3) et les transcriptions orthographiques d'un nombre important de discours et d'allocutions de Jacques Chirac, ces données ayant été téléchargées du site de la Présidence de la République ;
- à l'écoute des discours de Jacques Chirac il apparaît clairement que les découpages réalisés se différencient de ce qui est attendu en français standard.

Pour l'étude, nous avons choisi les cinq premières minutes d'une allocution faite le 29 mai 2000 devant le personnel de la Banque de France, lors du bicentenaire de cette institution. La totalité de l'extrait retenu a été aligné sous PRAAT au niveau de la phrase. Ce travail d'alignement a permis de corriger la transcription orthographique si besoin.

3.2 Annotation et découpage prosodique

L'annotation prosodique du corpus a consisté à indiquer les découpages prosodiques et la forme des contours utilisés à la fin des constituants. Elle a été faite par les deux auteurs à partir de plusieurs écoutes attentives des données et, lorsque cela était nécessaire – notamment pour le codage de la forme des contours –, par l'observation sous PRAAT des variations de F0 et de durée aux frontières prosodiques. Pour minimiser les désaccords entre transcripteurs et pour éviter toute circularité dans l'analyse, nous avons effectué la segmentation en retenant trois constituants qui se distinguent selon des critères précis :

- le syntagme intonatif ou IP (noté par le symbole] dans la transcription) qui se caractérise par la présence d'un allongement et d'une pause. Sur le plan mélodique, la syllabe finale de ce constituant est généralement porteuse d'un mouvement mélodique ample. Ici la caractérisation et la différenciation des IP reposent uniquement sur la présence d'une pause;
- le syntagme majeur ou MaP (noté par }) qui se distingue par la présence d'un mouvement mélodique important sur sa syllabe finale, ce dernier étant plus ample que les mouvements réalisés à la fin des syntagmes mineurs. De plus, le syntagme majeur se distingue du syntagme intonatif par l'absence de pause.
- le syntagme mineur ou MiP (indiqué par une parenthèse dans la transcription) se caractérise par la présence d'un accent final sur la dernière syllabe. Sur le plan prosodique, cette syllabe est marquée par un allongement et par un changement de hauteur mélodique qui la différencie des syllabes adjacentes (Di Cristo, 2011).

Pour annoter les mouvements mélodiques réalisés aux frontières prosodiques, nous avons utilisé quatre symboles qui représentent les différentes formes des contours mélodiques: ↑ pour les mouvements mélodiques montants; ↓ pour les mouvements descendants; ∩ pour les contours montant-descendants réalisés sur une syllabe (et parfois deux); → pour les frontières qui sont essentiellement marquées par des variations de durée. A l'issue de ce travail d'encodage prosodique, il est apparu que notre corpus comprenait 130 frontières de fin d'IP, 19 frontières de fin de MaP et 86 frontières de fin de MiP.

Ce travail d'annotation a été fait sur l'ensemble du corpus par les deux auteurs, et les rares points de désaccord ont été discutés, dans le but de parvenir à un taux d'accord de 100%.

3.3 Classification des données et relation syntaxe / prosodie

Les frontières prosodiques ont été classées en fonction du niveau de structuration prosodique (IP, MaP ou MiP), de la forme des mouvements mélodiques associés aux frontières, et également de la position de ces frontières relativement à la structure syntaxique. Pour ce dernier point, nous nous sommes surtout appuyés sur les descriptions grammaticales et sur les traits mentionnés dans la section 2. Pour le syntagme intonatif (IP), le positionnement des frontières est considéré comme agrammatical (noté *) si les frontières ne coïncident pas avec les bornes droites d'une phrase racine ou d'un syntagme disloqué, incident ou ajout (quelle que soit sa catégorie SP, SN ou P'). Sont considérés comme discutables (noté ?) les cas où on attendrait plutôt une frontière de MaP. Sont aussi jugés discutables les cas où le positionnement des frontières pourrait coïncider avec une frontière de fin de phrase, puisqu'il s'agit des termes dans une énumération en position finale d'énoncé. Pour le syntagme majeur (MaP), sont jugés agrammaticaux les cas où le positionnement des frontières enfreint les règles syntaxiques de regroupement. En revanche, on évalue comme discutable les cas où une frontière de MiP serait préférable, dans la mesure où ni la métrique ni la complexité des énoncés ne réclament une frontière de MaP. Pour finir, pour les MiP, on ne retient qu'une distinction entre agrammatical et acceptable. Sont agrammaticaux les cas où la frontière est placée à droite d'un mot grammatical et non d'un mot plein comme en (5).

- (5) Les enjeux →) sont essentiels↑] notamment en matière→) prudentielle ↑] et →)
de →) contrôle→) monétaire↓].

Pour chaque constituant, la forme du contour final a également été annotée. L'analyse de la forme se fait en considérant que les contours de fin de IP, de MaP et de MiP en position non terminale doivent être montants. Pour les contours terminaux d'IP en position finale d'énoncé, on s'attend à ce qu'ils soient descendants, les phrases étant toutes des assertions.

4 Résultats

La répartition des frontières en fonction de leur grammaticalité et de la forme des contours est synthétisée dans la figure 1. Une analyse détaillée permet de mettre en relation le positionnement des frontières et la forme des contours. Elle fournit également des indications sur la position syntaxique des cas agrammaticaux et discutables.

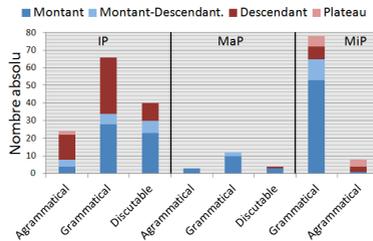


Fig. 1 : Répartition des formes en fonction des positions

4.1 Les syntagmes intonatifs : marquage tonal et position des frontières

Sur les 130 frontières d'IP, 66 sont réalisées dans des positions grammaticales (50,8% des cas), 40 dans des positions discutables (30,8 %) et 24 dans des positions agrammaticales (18,4%). Dans les cas grammaticaux, les contours réalisés à la frontière des IP sont d'une forme satisfaisante dans plus de 86 % des cas (montant en position non-finale d'énoncé et descendant en fin d'énoncé). Les autres cas se répartissent en 3 catégories : deux cas de contours non descendant en fin d'assertion, soit 3% (un montant et un montant-descendant) ; deux cas (3 %) de contours descendants en position non terminale (un ajout antéposé et le premier conjoint dans une coordination de clause) ; et 5 cas où un IP non-terminal s'achève par un contour montant-descendant (soit 8 %). Si on considère que les contours montant-descendants constituent une variante des contours montants de continuation, seulement 4 cas sur les 66 sont problématiques quant à la forme du contour.

Parmi les 40 cas discutables, on distingue 10 cas avec un contour descendant (25%), 7 cas avec un contour montant-descendant (17,5 %) et 23 cas avec un contour montant (57,5%). Sur le plan syntaxique, les contours montants et montant-descendants sont surtout utilisés entre le sujet et le verbe (9 cas), dans une relation tête-complément (6 cas), entre conjoints dans une énumération (6 cas) ou entre deux compléments (2 cas). Quant au contour descendant, il est essentiellement observé dans les énumérations.

- (6) l'histoire de la Banque de France est aussi et surtout celle des **Français↓], de leurs espoirs↓], ... de leurs contradictions↓], de leur souci constant↑] de modernité↓] et de solidarité↓].**

Pour ce qui est de la forme des contours, notons que dans les énumérations, le contour final de chaque conjoint est presque toujours identique à celui des conjoints qui suivent. En revanche, dans près de 70% des IP qui n'entrent pas dans des énumérations, la forme du contour est de pente inverse, que ce soit localement, c'est-à-dire par rapport au constituant qui suit immédiatement (3 cas), ou globalement, c'est à dire par rapport à l'IP qui suit (15 cas).

Parmi les 24 cas agrammaticaux, il existe 10 cas (41,7%) où la frontière est après un mot grammatical, et 14 cas (58,3%) où elle est après une tête de syntagme, dans une position où on attendrait une frontière de MiP (*[on prête]* dans *on prête à Napoléon un mot historique*, etc.). Dans les deux configurations, les contours sont très souvent descendants

ou plateau (70% après un mot grammatical et 64% dans les autres cas). En outre, lorsqu'ils sont descendants, le contour de l'IP qui suit est généralement montant, donc de sens inverse (dans 10 cas, soit 72 %). Le contour de l'IP qui suit immédiatement est de sens identique dans seulement 14% des cas (voir l'exemple (7)). Dans d'autres cas où le contour d'IP est de sens identique, au moins le contour du constituant qui suit immédiatement est de sens inverse (voir exemple 8).

- (7) C'est ce qui fait la grandeur de l'action d'une banque centrale et ce qui **fonde**↓] **sa responsabilité**↓].
- (8) les résultats **obtenus ont été**↓] à la **hauteur**↑) des intentions↑) et des ambitions↓].

4.2 Syntagmes phonologiques mineurs et majeurs : marquage tonal et position

Sur les 19 frontières de MaP, 12 positionnements sont jugés grammaticaux (soit 63%), 3 agrammaticaux et 4 discutables. Les cas grammaticaux sont tous réalisés avec un contour de forme acceptable (montant dans 83% des cas ; montant-descendant dans 17% des cas). Dans les cas agrammaticaux, la frontière se situe après un mot grammatical, et est toujours réalisée au moyen d'un contour montant, mais le contour qui suit immédiatement est descendant, sauf dans l'exemple sous (9).

- (9) l'inflation est↑} parfois une facilité↑]

Dans les cas discutables, la frontière se situe après une tête lexicale. Dans un cas, elle se situe dans une position où on attendrait un IP car elle suit un ajout antéposé incident.

- (10) **Depuis deux siècles**↑}, l'évolution de la Banque de France est liée

Dans les 3 autres cas, elle se situe à droite d'une tête de syntagme et sépare celle-ci de son complément immédiat. On attendrait donc plutôt une frontière de MiP dans ces configurations. Dans ces cas, les contours sont de même type que le contour de la frontière d'IP qui suit (11).

- (11) a. la création↓} du franc germinal↓]
b. La première mission↑} de la Banque↑]

Sur les 86 frontières de MiP, seulement 8 (soit 9%) sont dans des positions agrammaticales, c'est-à-dire après un mot grammatical. Parmi elles, une seule s'achève par un contour montant. Les autres sont toujours indiquées par un contour descendant ou plateau. Parmi les cas grammaticaux, les contours montants et montant-descendants sont largement représentés. Seuls 7 cas se terminent par un contour descendant et 6 cas par un contour plateau. Parmi les 7 cas descendants, 5 cas entrent dans une relation tête-complément avec le groupe suivant, et 4 sont dans une configuration tonale d'inversion de pente. D'une manière générale, au niveau du MiP, les contours descendants et plateau sont plutôt la marque d'une agrammaticalité dans le positionnement des frontières.

5 Conclusion et perspectives

D'après notre étude, la structuration prosodique observée dans la parole politique se

distingue dans plus d'un tiers des cas de ce qui est attendu en français standard. Parmi ces différences, seule une petite part (8% du total) peut être attribuée à ce que Verluysen (1982) appelle *l'élasticité* des syntagmes intonatifs et qui se caractérise dans le discours politique par un recours massif à des pauses. Dans 22% des cas, le positionnement des frontières va à l'encontre des règles d'appariement et de traitement des mots grammaticaux. Force est cependant de constater que dans ces cas la forme des contours associées aux frontières est marquée: le contour est descendant, alors qu'on attend un contour montant. En outre, un contour de forme inverse est très souvent utilisé dans le constituant qui suit, qu'il soit de même niveau, ou d'un niveau inférieur. Comme ces différences dans le positionnement des frontières ne semblent pas gêner à la bonne interprétation du message, nous pouvons nous interroger sur le rôle des contours descendants en position non terminale et sur l'inversion de pente : peuvent-ils constituer des indices fiables – mais non suffisants car non systématiques – pour mettre à jour la structure syntaxique ? Pour répondre à cette question et pour savoir si l'utilisation massive des contours descendants et de l'inversion de pente caractérise le discours politique, nous comptons étudier d'autres orateurs et effectuer des tests perceptifs.

Remerciements

Ce travail a été financé par le projet ANR *Labex EFL (Empirical Foundations of Linguistics)* et a été mené dans l'opération « Prosodic phrasing and prosodic hierarchy: a data driven approach ».

Références

- DELAIS-ROUSSARIE, E., YOO H. et POST, B. (2011). Quand frontières prosodiques et frontières syntaxiques se rencontrent. *Langue Française* 170 : 29-44.
- DELATTRE, P. (1966). Les dix intonations de base en français. *French Review* 40 (1) : 1-14.
- DI CRISTO, A. (2011). Une approche intégrative des relations de l'accentuation au phrasé prosodique du français. *Journal of French Language studies* 21 : 73-95
- MARTIN, P. (1987). Prosodic and rhythmic structures in French. *Linguistics* 25 : 925-949.
- MARTIN, P. (2011). Traits nécessaires et suffisants pour l'indication de la structure prosodique. In *Actes d'IDP 09*, pages 275-286.
- MERTENS, P. (2008). Syntaxe, prosodie et structure informationnelle: une approche prédictive pour l'analyse de l'intonation dans le discours. *Travaux de Linguistique* 56/1: 87-124.
- MICHELAS, A. (2011). *Caractérisation phonétique et phonologique du syntagme intermédiaire en français*. Thèse de Doctorat, Université de Provence, Aix-en-Provence.
- POST, B. (2000). *Tonal and phrasal structures in French intonation*. The Hague: Holland Academic Graphics.
- VERLUYTEN, S.P. (1982). *Investigation on French Prosodics and Metrics*, Phd Dissertation, Antwerpen, Belgium.